



**HAL**  
open science

[PREPRINT DE: Anne Piéjus, Nathalie Berton-Blivet,  
Thomas Bottini, “ De la mise en récit de l’histoire  
artistique au système d’information numérique partagé.  
Le programme Mercure galant ”, Revue  
d’Historiographie du Théâtre • N°5 T1 2020

Anne Piéjus, Nathalie Berton-Blivet, Thomas Bottini

► To cite this version:

Anne Piéjus, Nathalie Berton-Blivet, Thomas Bottini. [PREPRINT DE: Anne Piéjus, Nathalie Berton-Blivet, Thomas Bottini, “ De la mise en récit de l’histoire artistique au système d’information numérique partagé. Le programme Mercure galant ”, Revue d’Historiographie du Théâtre • N°5 T1 2020. Revue d’Historiographie du Théâtre, 2020, 5. halshs-04201067

**HAL Id: halshs-04201067**

**<https://shs.hal.science/halshs-04201067>**

Submitted on 8 Sep 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

[PREPRINT DE : [Anne Piéjus](#), [Nathalie Berton-Blivet](#), [Thomas Bottini](#), « [De la mise en récit de l'histoire artistique au système d'information numérique partagé. Le programme Mercure galant](#) », *Revue d'Historiographie du Théâtre* • N°5 T1 2020

**Le projet *Mercure galant* tient son nom d'un périodique du XVII<sup>e</sup> siècle (1672-1710) qui fait figure de ressource essentielle pour l'histoire des spectacles. Il commente l'actualité littéraire et théâtrale, publie des vers, des airs et des chansons. Source d'information, cette publication assumait aussi d'autres finalités : alimenter la pratique artistique et la sociabilité mondaine, en publiant des poésies et des musiques, en proposant des jeux d'esprit, en établissant une connivence avec le lectorat, pivot de la réussite de l'entreprise. Le programme *Mercure galant* vise à publier et à indexer les textes relatifs à la vie littéraire et musicale, les gravures et les musiques notées, tout en rendant compte de son inscription dans des contextes multiples et en cherchant à rendre compte de ce qui s'y joue.**

Ce programme, développé au CNRS, connu principalement pour ses publications en ligne, est élaboré dans une unité de recherche dédiée à la musicologie, qui a pour caractéristique de fédérer, autour d'un objet d'études lui-même complexe et pluridisciplinaire, un large éventail de spécialistes et d'étudiants venus de nombreuses disciplines des sciences humaines et de l'informatique. L'équipe CNRS, réduite, a noué de multiples partenariats scientifiques, que ce soit pour élaborer des ressources numériques ou dans une perspective critique. Le programme associe en effet des productions numériques diversifiées à une recherche scientifique, liée, pour une part seulement, aux nombreux questionnements que suscitent les outils numériques et les renouvellements épistémologiques qu'ils provoquent. Toute réflexion, individuelle ou collective, sur l'objet-*Mercure*, les 'données' (terme dont le projet même conteste la validité, comme on le verra) que l'on peut en extraire, leur organisation ou leur avenir dans le monde de la recherche, prend donc systématiquement appui sur un contexte (textuel, historique, etc.) hors duquel aucune opération scientifique et technique n'est envisageable.

Ce programme peut se raconter en retraçant l'histoire d'un projet scientifique et des étapes successives de son élaboration, comme une expérience de recherche collective. On peut aussi l'analyser à travers une série d'opérations intellectuelles, dont certaines ont abouti – et d'autres aboutiront – à des productions numériques et à un renouvellement des questionnements scientifiques. L'ensemble des étapes qui ont conduit au choix du corpus, aux éditions, à l'indexation, à l'élaboration de thésaurus, au partage des ressources, demeurent strictement interdépendantes, dès lors qu'aucune des composantes du projet ne peut faire l'économie de l'interprétation. Ainsi les éditions, seules accessibles au public aujourd'hui, ne sont-elles pas conçues comme un résultat en soi.

La manière la plus pertinente de partager les méthodes mises en œuvre et les interrogations nous a semblé celle d'un récit, qui expose en détail les étapes successives, pour revenir ensuite sur les principes épistémologiques qui les animent et les lient, et conditionnent l'avenir du programme.

**Pourquoi le *Mercure galant* ?**

À l'origine de ce programme, une pratique scientifique : celle des musicologues du siècle dernier, nombreux, qui étudiaient le XVII<sup>e</sup> siècle français et pour qui le *Mercurus galant*, périodique fondé par Jean Donneau de Visé en 1672, constituait un passage obligé. Tous allaient y chercher des annonces de libraires, des nécrologies de musiciens, voire même des comptes rendus de spectacles. Cette démarche correspondait à la montée en puissance de l'histoire sociale de la musique. Parce qu'il est pluriel, collaboratif, le *Mercurus galant* promettait d'enrichir notre connaissance des conditions et des milieux de production et de publication de la musique, de la réception des œuvres, et d'approcher le monde mal connu des métiers de la musique en dépassant l'horizon limité et obligé des quelques grands noms de l'histoire de la musique qui ont occupé les places les plus en vue, et dont les œuvres ont longtemps éclipsé leurs contemporaines. En se pliant à l'exercice, que découvre-t-on ?

D'une part, que ce périodique contient une multitude d'airs notés, que personne ou presque ne chante plus<sup>[1]</sup> : on feuillette, on déchiffre, et très rapidement, on s'interroge sur les motifs de cette désaffection.

D'autre part, que la pêche aux données est une gageure à grande échelle. D'abord parce qu'on se laisse distraire et bientôt absorber par une foule de choses que l'on n'est pas venu y chercher. À lire le *Mercurus*, on a en outre tôt fait de constater que la musique y est omniprésente, extraordinairement invasive. Bien au-delà des concerts, de la théorie musicale, de l'édition, la musique envahit le monde du théâtre et de la scène, les fêtes, l'univers des cérémonies civiles et religieuses, la vie académique, la diplomatie, s'impose dans les sociabilités de toute nature, de toute classe sociale et de toute provenance ; de sorte que, bien au-delà des intérêts des seuls musicologues, la musique paraît une des entrées pertinentes, sinon pleinement satisfaisantes, pour appréhender la vie en société, dont elle est une sorte de paradigme. Ensuite, parce que la méthode est pleine de chausse-trappes : quel statut accorder à ce texte que l'on nous a présenté comme une source ? et comment oublier que, si Visé est bien informé, il n'en est pas moins pris, comme tous les plumitifs de son temps (de tout temps[espace]?) dans un système de protections, de réseaux courtisans et d'obligations financières, et qu'il écrit et publie ce qu'on attend de lui ? Et pourtant... de la genèse de *Psyché* à la biographie de multiples maîtres de musique, le *Mercurus galant* livre aussi de vraies informations – et non des 'données'...

Là est le premier des multiples problèmes que soulève le *Mercurus* à qui entend en proposer éditions et ressources numériques enrichies : des faits, des dates, des lieux tout ce qu'il y a de plus objectif côtoient des textes mondains, des comptes rendus complaisants et des relations d'événements savamment triés, dans lesquels on perçoit combien les opérations de collecte – car le *Mercurus galant* est le produit de collages à peine masqués par la forme d'une lettre fictive à une marquise de province –, de transmission, de transcription, d'élaboration littéraire et de contrôle idéologique ont pesé... Pis, même : ils y sont souvent intégrés. La notion de donnée échappe avant même d'avoir commencé à exister.

### **Établir un corpus**

Indexer un choix de textes du *Mercurus* expose donc doublement : d'abord par le mode de sélection des extraits, comme on le verra ; par la méthode, ensuite, puisqu'il s'agit de traiter un matériau varié, formé d'éléments d'information et d'une élaboration dont les faits objectifs ne peuvent guère être coupés. Et ce, d'autant moins qu'une telle publication assumait des finalités multiples : informer, certes, fixer une certaine histoire, mais aussi alimenter la pratique artistique et la sociabilité mondaine, en publiant des poésies et des musiques, en proposant des jeux d'esprit, en établissant une connivence avec le lectorat, pivot de la réussite de l'entreprise.

Le programme *Mercuré galant* vise donc à publier et à indexer un corpus, tout en cherchant à rendre compte de ce qui s’y joue. Il traite des textes, des images et des musiques notées comme autant de ressources, inscrites dans un – ou plus souvent, une multitude de – contextes : de production intellectuelle, d’édition, de publication, de diffusion, de circulation, de réinterprétation, etc. La ‘source’ est donc non seulement composite, mais très hétérogène.

Le projet numérique prend en compte l’intégralité des livraisons du *Mercuré galant* de Donneau de Visé (1672-1710). L’objet pris comme source se définit aisément : nous travaillons exclusivement sur l’édition parisienne, évitant les éditions et émissions provinciales et surtout les contrefaçons. Dès les premières ébauches du programme, il est apparu que les collections réputées complètes (not. celles de la BnF) comprenaient nombre d’exemplaires mutilés, privés de leurs musiques et de leurs estampes. Une étape liminaire a consisté à établir un corpus de référence. Nous avons procédé à un inventaire détaillé de toutes les collections de l’édition parisienne du *Mercuré galant* conservées dans les bibliothèques publiques franciliennes, y compris les gravures musicales et les estampes<sup>[2]</sup>, inventaire que nous avons transmis à la direction de *Gallica* afin de convaincre celle-ci de la nécessité, pour des raisons de conservation aussi bien que pour servir la communauté scientifique, de numériser intégralement le *Mercuré galant*. Le projet, soutenu par trois départements de la BnF, a été mis en œuvre en 2012. Ce récolement dans les fonds franciliens a permis d’établir une collection qui présente l’avantage d’être complète, et l’inconvénient d’être à la fois factice et virtuelle. La stabilisation de notre ‘source’ induit donc une première distorsion, puisque nous travaillons sur un objet qui n’a jamais existé en tant que tel.

Le principe de réalité imposait de sélectionner, à l’intérieur du *Mercuré galant*, un corpus prioritaire, sinon définitif. Redessinées à plusieurs reprises, les limites chronologiques et thématiques trahissent la forte dépendance du projet à ses moyens humains (puisque l’équipe fixe se limite à deux personnes), institutionnels et financiers. L’ambitus chronologique s’est, quant à lui, imposé avec une relative facilité. Considérer l’intégralité du *Mercuré galant* de Donneau de Visé (1672-1710) fait sens.

Pratiquement, éditer des articles imposait – ce truisme mérite d’être rappelé – de les identifier et de les isoler au sein du périodique. Certains apparaissent comme des entités publiées comme telles, du fait d’une signature, d’une typographie spécifique ou encore de procédés d’énonciation visant à les isoler ; d’autres sont identifiables par la table finale et l’intitulation (parfois trompeuse) des différents articles. Pour autant, isoler ce qui relève de la musique, et, plus encore du ‘littéraire’, demeure évidemment sujet à caution. Les critères de sélection des textes demeurent donc empiriques. La monumentalité de la ‘source’ considérée a conduit d’emblée à opérer un tri, en s’intéressant dans un premier temps aux airs notés et aux articles qui concernent la musique, la vie musicale, celle des spectacles, et, puisque la musique s’impose dans toutes les circonstances de la vie collective d’alors, les cérémonies religieuses et civiles, dont le *Mercuré* regorge, avant d’élargir le programme, dans un deuxième temps, à la littérature et à sa critique. Cette omniprésence du fait musical constitue en soi une des difficultés de constitution du corpus, qui inclut des articles sur des sujets extrêmement variés. Sélectionner ces articles impose donc de dépasser la lecture tabulaire et de lire intégralement le périodique pour relever la moindre mention de musique.

Le mode de publication numérique choisi permet, en tout état de cause, d’élargir ultérieurement les corpus traités, dont les contours demeurent provisoires et ouverts à la dimension collaborative, toutes qualités qui constituent des formes de garantie scientifique et confèrent une pleine légitimité à des chantiers au long cours. Ainsi le corpus des airs publiés et indexés

s'étend-il de janvier 1678 (premières gravures publiées dans le périodique) jusqu'à décembre 1721, sans que ce *terminus ante quem* corresponde à aucune rupture identifiée.

[caption id="attachment\_20589" align="aligncenter" width="2560"]



Fig. 1. Air « Quoi, rien ne peut vous arrêter », auteur du texte non identifié, musique de Marc-Antoine Charpentier, *Mercure galant*, janvier 1678, p. 229-230.[/caption]

Il pourra être complété ultérieurement, par l'intégration des airs des années suivantes (alors que le journal était dirigé par Dufresny, La Roque et Fuzelier. Nous espérons également pouvoir accueillir des articles du même périodique édités par d'autres équipes ; une collaboraiton est à l'étude pour publier dans notre édition l'ensemble des articles relatifs à la Nouvelle-France. Cette conception ouverte et évolutive de l'édition a supposé d'attribuer à chaque article un identifiant (ID), qui permet d'insérer à tout moment de nouveaux articles.

Quelle que soit la plasticité de l'édition, son usage et le regard qu'on porte, à travers elle, sur le périodique, imposent une certaine prudence méthodologique. Sélectionner un corpus certes vaste, mais considéré comme un objet isolé, comporte d'emblée un risque d'essentialisation d'une production coupée de son contexte, au sens strict : celui des nombreuses productions textuelles qui en éclairent le sens. La démarche tend à isoler le *Mercure galant* des nombreux *Mercures* antérieurs, contemporains et ultérieurs, qui enrichissent toute démarche heuristique ; et, plus largement, de l'ensemble du paysage éditorial dans lequel il a vu le jour, par rapport auquel il s'est constitué et avec lequel il a entretenu des liens variés (copie, reformulation, rivalités éventuelles). Indexer le *Mercure galant* hors de toute démarche de génétique textuelle – laquelle n'était pas une priorité scientifique dans la conception du projet –, c'est donc indexer des nouvelles de gazette reformulées, par exemple, sans tenir compte de leur origine, si tant est que le terme ait un sens. Airs et poésies publiés dans le *Mercure* risquaient, de ce fait, d'être

considérés comme une production à la fois propre et uniforme, alors qu'ils entretiennent des liens multiples avec les recueils d'airs et de poésies contemporains ou ultérieurs. Un premier correctif a consisté à établir des concordances musicales – lesquelles mettent en évidence l'attachement du *Mercur*e aux inédits et les rééditions dont ces airs ont été l'objet de la part de l'éditeur Ballard. La conception plastique de l'indexation permettra d'apporter toutes les nuances souhaitées à cet isolement et aux biais de lecture qu'il induit.

Par ailleurs, les trente-huit ans de parution du *Mercur*e de Donneau de Visé ne forment pas un objet unifié. La position du fondateur et directeur évolue, le lectorat aussi (il vieillit manifestement), son enjouement à participer, aussi ; sans parler des guerres, comprimées tant bien que mal, au cours des deux premières décennies, dans le ronron galant, et des troubles politiques, qui ont progressivement raison, après l'installation de Philippe V sur le trône d'Espagne, de l'effervescence mondaine des débuts du journal. L'intensité de la vie artistique – et notamment du monde théâtral – dans les années 1672-1673 (*Bajazet*, *Mithridate*, *Le Malade imaginaire*, la mort de Molière, la naissance de l'opéra lullyste, pour ne citer que quelques faits) d'un côté ; l'hiver 1709 de l'autre, et la noblesse appelée, jusque dans le *Mercur*e 'galant', à venir fondre son argenterie pour renflouer les caisses de l'État : le système-*Mercur*e s'adapte à son environnement. Deuxième distorsion : rendre compte, d'une manière unifiée, d'un objet en constante évolution. Et d'un périodique écrit par des plumes qui, elles aussi, se sont renouvelées ; dans une langue elle aussi en constante évolution ; et dont la production écrite reflète aussi la variabilité des modes littéraires. Le risque est grand de niveler les textes en écrasant la dimension diachronique.

### **Élaborer des ressources variées et complémentaires**

La 'source' comprend des textes, des musiques imprimées et des estampes. Le projet initial était d'indexer musiques et textes sans en établir d'édition, mais en renvoyant au périodique, relativement accessible et parfaitement lisible. Ce n'est qu'au fil des partenariats institutionnels que la nécessité d'une transcription s'est imposée. Et c'est également grâce aux collaborations que ces ressources ont évolué, d'une conception strictement herméneutique des textes du *Mercur*e galant, vers la production de ressources numériques interopérables.

Dès les débuts, il a semblé fondamental de concevoir des index qui permettent des recherches croisées<sup>[3]</sup> pour que les utilisateurs puissent s'orienter dans une masse textuelle qui, d'emblée, promettait d'être considérable, et que ces mêmes index soient susceptibles de constants enrichissements. Ne disposant d'aucun support informatique au sein de son centre de recherche<sup>[4]</sup>, Anne Piéjus s'est tournée vers le Centre de musique baroque de Versailles, dont la plateforme numérique pionnière, *Philidor*, avait fait ses preuves et abritait plusieurs projets concernant la même période historique ; l'un de ses objectifs était d'établir des concordances entre diverses ressources numériques, notamment musicales.

Le partenariat avec *Philidor* a permis d'éditer et d'indexer les musiques publiées dans le *Mercur*e galant. L'édition et l'indexation des 737 airs parus entre 1678 et 1721 a adopté, et adapté, les champs d'indexation spécifiques à la musique déjà mis en place dans *Philidor*. Nous avons donc indexé les noms d'auteur et de compositeur, les incipits littéraires, les incipits musicaux (en code alphanumérique Gustafson<sup>[5]</sup>), les effectifs vocaux et instrumentaux, et décrit la tonalité et la forme musicale. Un partenariat avec la bibliothèque municipale de Versailles, qui détient une collection presque complète du *Mercur*e galant, a permis d'y ajouter des fac-similés des airs notés. Seule une partie des airs a été publiée en ligne, de manière insatisfaisante.

Parallèlement, l'équipe a réalisé l'indexation d'un premier corpus de textes : les 1739 articles relatifs à la musique, au théâtre et aux spectacles publiés de 1672 à 1699. La première étape de l'indexation, qui s'est échelonnée sur plusieurs années, a permis de constituer les premiers index et ont servi de base à une réflexion et à la structuration des thésaurus (voir *infra*). Les indexations portaient sur les données objectives que sont les noms de personnes, les lieux et les institutions, mais aussi sur une analyse de chaque article au moyen de mots-clés qui synthétisent les notions, ce qui a donné lieu à la création d'un thésaurus de plus de 1000 entrées, touchant des domaines tels que les cérémonies civiles et religieuses, la vie artistique, l'actualité littéraire et artistique, le jeu, la sociabilité, les affaires militaires... Les publics initialement visés par cette double ressource numérique (les airs d'un côté, les textes de l'autre) étaient à la fois les interprètes, les musicologues et les historiens des spectacles.

En 2013, le programme, à nouveau privé de moyens informatiques, a rejoint le Laboratoire d'Excellence OBVIL<sup>[6]</sup>. Le partenariat avec un consortium de projets littéraires et numériques a permis d'élargir massivement le programme à la littérature et à sa critique, avec tout ce que cela comportait d'incertitude quant à la délimitation du 'littéraire', *a fortiori* dans le *Mercur galant*. Une des priorités initiales de l'OBVIL étant de produire des éditions, conçues comme le socle à partir duquel élaborer des outils numériques innovants, nous avons établi, avec l'aide d'étudiants puis grâce aux prestations d'une entreprise spécialisée, une monumentale édition de quelque 35.000.000 signes. Soucieuses de permettre des recherches relatives à la diction et la prononciation parlée et chantée, nous n'appliquons aux transcriptions qu'une normalisation orthographique minimale.

À ce jour, outre la publication, sur [Gallica](#), des fac-similés des éditions de la BnF et des bibliothèques partenaires, les éditions produites sont au nombre de trois : une édition indexée des airs, partielle et insatisfaisante, publiée dans *Philidor* ; une [édition des textes relatifs à la musique, aux spectacles, aux cérémonies et à la littérature, publiée sur le site de l'OBVIL](#) ; et [une édition partielle, en cours, des airs transcrits en MEI dans la bibliothèque de partitions NEUMA](#), qui répond aux exigences propres au matériau musical.

Les possibilités de rebonds infinis qu'offre la Toile ouvrent des perspectives d'enrichissements croisés, qui conditionnent la nature même des ressources numériques que nous élaborons. Ainsi, l'édition indexée des airs parus dans le *Mercur galant* comporte le fac-similé de chaque pièce, cliquable et imprimable. Afin de permettre des recherches spécifiquement musicales, nous complétons cette publication de la gravure originale par une transcription de la musique en MEI ([Music Encoding Initiative](#)) au sein de la bibliothèque numérique de partitions NEUMA à laquelle nous renvoyons depuis notre édition dans l'OBVIL (et inversement). Cette [publication](#) offre la possibilité d'imprimer directement la transcription moderne de la musique et permet une exploration thématique des pièces musicales *via* un moteur de recherche spécifique :

NEUMA est une bibliothèque numérique musicale aux formats MusicXML et MEI. Son objectif est triple. En premier lieu, il s'agit d'offrir un accès à des partitions rares et difficilement accessibles, dans une édition soignée et fiable.

Nous offrons ensuite des outils en ligne de recherche et d'analyse qui permettent d'explorer et d'appliquer des méthodologies innovantes de traitement de la notation musicale. Enfin, nous développons des interfaces qui permettent facilement d'accéder à de larges corpus pour une utilisation experte en analyse, recherche, diffusion ou pédagogie.

Important. The melodic pattern must contain at least three intervals

Effacer la dernière note | Effacer tout

Exact search  | Melodic search  | Rhythmic search

Last note duration : 4 tps | 2 tps | 1 tps | 1/2 tps | 1/4 tps | 1/16 tps | note pointée

Corpora

... par l'Académie Royale le 10 Octobre 1737.

MÉTHODE Du Conservatoire de Paris par L. ADAM

Les recherches menées dans NEUMA peuvent porter exclusivement sur les airs du *Mercur* tout aussi bien que sur un corpus plus large, ce qui accroît l'intérêt de la démarche. De plus, le format MEI, standard de référence pour l'encodage et l'indexation de partitions en notation symbolique, garantit l'interopérabilité future entre les musiques du *Mercur* éditées dans NEUMA et d'autres corpus musicaux publiés en ligne.

### **De l'usage des index et des thésaurus**

La production d'éditions et de thésaurus est chargée, dès sa conception, d'une forte valeur ajoutée, au sens où toutes les étapes de ce travail intègrent une dimension herméneutique. Pour cette raison, et du fait de la nature même de l'objet, il nous a paru fondamental de ne pas publier des 'données' apparemment objectives parce qu'artificiellement coupées de leur (con)texte, lui-même complexe et mouvant, mais d'intégrer progressivement aux ressources publiées la chaîne des opérations analytiques et interprétatives qui ont présidé à leur production. Ainsi par exemple de l'établissement du texte. Des tentatives de transcriptions tronquées ont rapidement prouvé la stérilité de l'opération. Afin d'éviter ou de limiter une essentialisation des données, et de proposer une édition ouverte à des usages variés et à une large communauté d'utilisateurs, nous avons renoncé à toute coupe à l'intérieur des articles. Nos éditions demeurent cependant partielles ; de sorte que, si toute lecture en ligne prive l'internaute de certaines formes de la lecture continue, la nôtre – pire encore – ne prétend pas même offrir un accès à l'intégralité du périodique, puisqu'elle n'en propose qu'un florilège. L'édition numérique partielle, qui supprime tant, ajoute aussi, y compris par défaut, des strates de sens, en juxtaposant ce qui n'a pas vocation à l'être et en induisant d'autres enchaînements, des modes de lecture propres au web, etc. ; la plupart n'étant pas spécifiques, nous ne nous y arrêterons pas. Pour pallier la disparition de certaines informations, nous avons mis en place des rebonds et des renvois d'un article à l'autre, et un système d'annotation qui permet d'éclairer ou de contextualiser certaines informations.

La contextualisation des informations et la part interprétative, placées au cœur du projet, ont conduit à privilégier une indexation à l'article. Une indexation en TEI, fondée sur les occurrences des mots, obérerait la dimension critique, et aurait par ailleurs doublé une recherche en plein texte, fortement entravée par le mode de transcription adopté (voir *infra*). Les index sont donc indispensables pour permettre de véritables fouilles des données : conçue comme une herméneutique du texte, l'indexation propose une plus-value, de l'ordre de l'information et de l'interprétation. À titre d'exemple, les indexations permettent de désambigüiser le texte, notamment par l'identification formelle des personnes et des lieux mentionnés dans le périodique de manière souvent évasive. Le thésaurus des noms, qui mentionne systématiquement toutes les formes connues du nom des personnes citées (nom de jeune fille des femmes mariées, titres successifs, noms en religion...), permet d'éclairer et bien souvent de simplifier la lecture et la navigation dans l'édition numérique et, à travers elle, dans le périodique. De manière similaire, l'attribution des poèmes chantés et de leurs musiques comporte quatre niveaux d'attribution (certaine, probable, possible, erronée).

Par ailleurs, index et thésaurus n'ont pas vocation à être utilisés isolément. Non seulement ils sont conçus pour mener des recherches croisées (qui contribuent elles aussi à contextualiser les informations), mais les couper de leur contexte revient à un nivellement préjudiciable, sorte de 'degré zéro' du thésaurus réduit à une liste. Ainsi, en indexant tous les noms cités, on aligne involontairement des occurrences renvoyant à des statuts très variés au sein du texte : auteurs, commanditaires, personnes présentes, parfois simplement citées dans de longues listes nominatives. Par ailleurs, le corpus reposant sur une sélection, l'utilisation des index à des fins

d'analyse quantitative, souvent souhaitée par les utilisateurs, est vouée à l'échec : l'index en lui-même ne permet pas d'évaluer l'importance relative de telle personne ou de tel lieu dans l'intégralité du journal.

Parmi les bénéfices de ces outils, l'un retient particulièrement l'attention, et confirme l'intuition de départ : indexer le *Mercurie galant* contribue à relativiser la place des canons dans l'histoire artistique. L'abondance de noms cités et l'effet de nivellement induit, tout comme la territorialisation des pratiques artistiques et des sociabilités musicales, décentrent une histoire de la création galante encore fortement axée sur la cour et la ville. Les index se révèlent aussi un précieux outil pour l'étude de l'amateurisme poétique et musical. Le thésaurus a permis de déplacer l'approche de l'activité littéraire et musicale, généralement – et exagérément – attachée à des figures individuelles (et à un nombre limité de celles-ci), vers des entités collectives – institutions, corporations, sociétés, congrégations religieuses – qui se révèlent extrêmement structurées, cette structuration conditionnant souvent la part qu'elles ont prise à la vie artistique et plus largement, aux formes de sociabilité.

Le rééquilibrage social et géographique qu'a permis le programme numérique a conduit à l'élaboration d'un outil spécifique de visualisation des lieux. Les perspectives qu'offrent désormais les humanités numériques ont permis de développer de manière originale le thésaurus des lieux et de proposer ainsi une véritable approche cartographique. Au-delà de l'identification des localités, nous avons mis en place un référentiel historique, centré principalement sur le royaume de France et les États européens, mais qui englobe aussi une partie de l'empire ottoman et du Nouveau monde. Afin de rendre compte de la réalité historique des informations traitées, la structure adoptée reflète la structure administrative de chacun des États concernés à une date précise : la signature du traité d'Utrecht (1713), qui non seulement a fixé pour un temps les frontières des États européens, mais a suscité la publication de nombreuses cartes qui permettent de documenter ce thésaurus. Nous y ajoutons, pour le royaume de France, la consultation du *Dictionnaire universel de la France ancienne et moderne*<sup>[7]</sup>. Ainsi, les données du royaume de France sont-elles déclinées en gouvernements militaires, eux-mêmes composés de différentes provinces puis de localités.

L'important hiatus entre cartographie historique et géolocalisation moderne a conduit à coupler chaque lieu répertorié dans le thésaurus sous sa dénomination historique aux identifiants modernes que sont le nom, souvent modifié en raison de recoupements communaux – les variantes des noms sont traitées comme autant des synonymes – et les coordonnées GPS. Pour garantir l'interopérabilité entre nos données et celles d'autres programmes de recherche, nous les alignons sur celles du programme de l'EHESS [\*Des villages de Cassini aux communes d'aujourd'hui\*](#). Le modèle que nous avons conçu permettra, au choix de l'utilisateur, d'afficher les lieux cités sur des fonds de carte historiques ou sur une base de données géographiques en libre accès (GeoNames). En fonction du zoom choisi par l'utilisateur lors de l'affichage, il sera possible de changer de fond de carte historique pour afficher par exemple celle du royaume de France, ou par des cartes plus précises des différents gouvernements militaires.

📁 ROYAUME DE FRANCE

- ▶  EMPIRE COLONIAL
- ▶  GOUVERNEMENT D'ALSACE
- ▶  GOUVERNEMENT D'ANJOU
- ▶  GOUVERNEMENT D'AUNIS
- ▶  GOUVERNEMENT D'Auvergne
- ▶  GOUVERNEMENT DE BÉARN ET NAVARRE
- ▶  GOUVERNEMENT DE BOURGOGNE
- ▶  GOUVERNEMENT DE BRETAGNE
- ▶  GOUVERNEMENT DE CHAMPAGNE
- ▶  GOUVERNEMENT DE DUNKERQUE
- ▶  GOUVERNEMENT DE FLANDRE
- ▶  GOUVERNEMENT DE FOIX
- ▶  GOUVERNEMENT DE FRANCHE-COMTÉ
- ▶  GOUVERNEMENT DE GUYENNE ET GASCOGNE
- ▶  GOUVERNEMENT DE MARCHE
- ▶  GOUVERNEMENT DE METZ ET VERDUN
- ▶  GOUVERNEMENT DE NORMANDIE
- ▶  GOUVERNEMENT DE PICARDIE
- ▶  GOUVERNEMENT DE PROVENCE
- ▶  GOUVERNEMENT DE SAINTONGE ET ANGOUMOIS
- ▶  GOUVERNEMENT DE TOUL
- ▶  GOUVERNEMENT DE TOURAINE
- ▶  GOUVERNEMENT D'ISLE-DE-FRANCE
- ▶  GOUVERNEMENT D'ORLÉANOIS
- ▶  GOUVERNEMENT DU BERRY
- ▶  GOUVERNEMENT DU BOURBONNOIS
- ▶  GOUVERNEMENT DU DAUPHINÉ
- ▶  GOUVERNEMENT DU HAVRE DE GRÂCE
- ▶  GOUVERNEMENT DU LANGUEDOC
- ▶  GOUVERNEMENT DU LIMOSIN
- ▶  GOUVERNEMENT DU LIONNOIS
- ▶  GOUVERNEMENT DU MAINE ET PERCHE
- ▶  GOUVERNEMENT DU NIVERNAIS
- ▶  GOUVERNEMENT DU POITOU
- ▶  GOUVERNEMENT DU ROUSSILLON
- ▶  GOUVERNEMENT DU SAUMUROIS

### Terme(s) générique(s)

BRIE FRANÇOISE (BT)  
GASTINOIS FRANÇOIS (BT)

### Terme(s) associé(s)

### Terme(s) synonyme(s)

## MELUN

id : 298

Domaine : Lieux

► ...

Total de la branche

Lien permanent

### Terme(s) spécifique(s)

MELUN, Abbaye mauriste Saint-Père (hommes) (NT)  
MELUN, Couvent des Capucins (NT)

### Notes

historyNote: « La partie de la Ville qui est à la droite de la Seine est de la Brie Française, & la partie qui est à la gauche est du Gâtinois. », Dictionnaire universel de la France ancienne et moderne, Paris, Saugrain père, Vve J. Saugrain, Pierre Prault, 1726, t. 2, col. 565. (fr)  
scopeNote: CRCV : Melun [Seine-et-Marne, ch.-l. arr.] (fr)

### Alignement

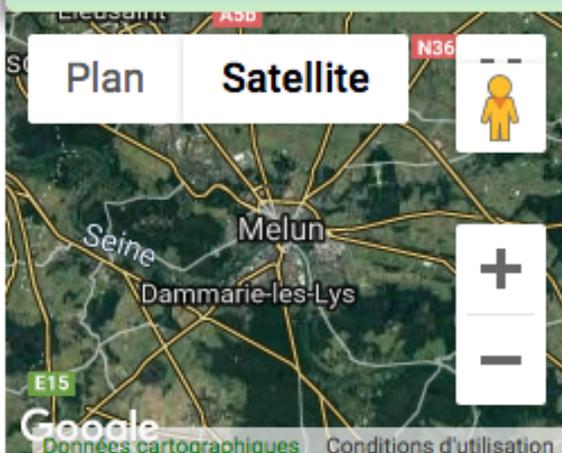
exactMatch :

- <http://sws.geonames.org/6454724>

closeMatch :

- [http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select\\_resultat=21914](http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_resultat=21914)

### Coordonnées Gps



## Les présupposés épistémologiques du programme

Le recours au vocable « données » ne revêt aucun caractère d'évidence, et chaque projet relevant des humanités numériques qui compte parmi ses objectifs la conception d'un système d'information ne peut faire l'économie d'une réflexion épistémologique sur les modalités de contextualisation des objets numériques qu'il convoque ou génère (qu'il s'agisse des sources documentaires, des connaissances produites à leur propos, ou des traces informationnelles dénotant les processus critiques collectifs desquels celles-ci émergent). Nous avons montré *supra* que le corpus du *Mercure* pose des difficultés d'ordre herméneutique lorsqu'il est question d'en révéler le « contenu », et qu'il s'accommode mal des caractères *factuel*, *statique* et *absolu* consubstantiels à la notion de « donnée ».

Ainsi, en premier lieu, les sources textuelles supposent d'être mises en regard de leur contexte de production si particulier, et plus généralement, demandent à être articulées à leur contexte historique. Nous faisons usage d'un thésaurus pour recenser les personnes, lieux, institutions, corporations et notions les plus significatives au travers de la variabilité de leurs occurrences, en ce sens qu'une même « chose » est susceptible de se donner en différents endroits du texte sous des formes variées. En effet, une même personne pourra apparaître sous ses différents pseudonymes, ou être désignée par son statut ou un lien relationnel qu'il appartient au lecteur ou à la lectrice d'interpréter pour deviner l'identité dénotée, un lieu verra ses dénominations changer dans le temps, etc. Les sciences de l'information et de la documentation nous proposent de recourir au vocable d'« entité » pour désigner l'unité de substance ontologique de la chose visée par des termes, termes dont les variations sont infinies en droit. Cette question renvoie à l'opposition concepts/termes<sup>[8]</sup>, qui font des thésaurus des objets intellectuels situés au croisement du monde des idées et du monde des textes. La constitution du thésaurus du *Mercure* doit être considérée comme une trace informationnelle matérialisant une lecture critique et scientifique des textes plutôt que comme la manifestation d'une volonté parallèle d'établir un inventaire complet et universel des notions clefs de l'Ancien Régime. Dans cette perspective, passée sa constitution, ce thésaurus sera d'abord valorisé comme une extension de l'appareil critique de l'édition, comme dispositif de repérage, structuration et explicitation des notions/concepts/entités clefs guidant la compréhension du texte. Les qualités structurelles spécifiques des thésaurus en tant que *système d'organisation des connaissances*<sup>[9]</sup>, telles que la hiérarchisation des termes ou l'établissement d'équivalences sémantiques (qui formalisent un certain ordre du monde), seront donc moins déterminantes sur le plan herméneutique que la possibilité d'en lier les différentes entrées à des passages précis dans le texte. Il peut d'ailleurs apparaître étonnant que la question du lien entre les entités représentées et structurées dans un thésaurus présenté au format SKOS<sup>[10]</sup> et les termes au travers desquels elles se manifestent dans les corpus excède le périmètre fonctionnel de ce standard<sup>[11]</sup>.

Ce qui pourrait ainsi passer pour un simple décentrement technique – utiliser le standard SKOS pour établir des liens entre des entités et des documents plutôt que pour structurer un édifice de connaissances autonome – soutient en vérité un retournement épistémologique. Notre usage du thésaurus consiste en effet à fonder le sens de ses termes sur le faisceau de ses occurrences au sein du corpus, et non à fixer ce sens selon un processus décisionnel descendant. Il ne s'agit pas de nier que le thésaurus renvoie à des entités réelles de l'Ancien Régime, mais d'insister sur le fait que si les termes qui les dénotent venaient à être coupés des corpus, les savoirs historiques portant sur ces entités en seraient obscurcis. Notre projet de thésaurus s'est émancipé du corpus du *Mercure*, comme on le verra ci-dessous, et affiche l'ambition de donner une vision large de son contexte de production (ainsi, des institutions ou des lieux ne figurant pas dans le *Mercure*

trouvent leur place dans la hiérarchie de notions, et viennent affiner la description du contexte historique).

En second lieu, nous étendons cette idée de contextualisation à l'ensemble des informations et connaissances scientifiques produites dans le cadre du projet. Le Web Sémantique vise à enrégimenter l'ensemble des productions symboliques – scientifiques comme culturelles et artistiques – dans des référentiels de sens formels, dont les termes se veulent signifiants indépendamment de tout (con)texte et point de vue, et ainsi supposés transparents au regard de l'interprétation. La structure et les modalités de constitution et de consultation des systèmes d'organisation des connaissances afférents tendent ainsi à « écraser » l'épaisseur temporelle diachronique, sociale, discursive et théorique de leur constitution. Le futur système d'information du projet *Mercur*e — dont nous amorçons la rédaction des spécifications fonctionnelles et techniques au moment où nous écrivons ces lignes — aura alors pour enjeu de représenter des contributions systématiquement *situées* (signées, datées, mises au regard des textes du corpus et éventuellement d'autres sources, argumentées, qualifiées, motivées), et offertes à la *discussion critique collective* (réalisant un réseau d'arguments, de preuves et de contre-arguments, constituant le terreau du travail herméneutique). Ces strates fonctionnelles de contextualisation définissent donc ce que doivent être à notre sens les 'données' scientifiques dans le contexte des humanités numériques, en cela qu'elles suspendent la question de la vérité en lui préférant la notion de réseau interprétatif multi-points de vue.

Soulignons enfin que notre approche technique consiste à 'ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain', au sens où nous utilisons les technologies du Web Sémantique pour leur expressivité sémantique, leur potentiel de pérennisation des connaissances scientifiques qui leur sont confiées, leur capacité à exprimer des relations interprétatives et hyperdocumentaires complexes, et notamment à engrammer des réseaux de connaissances situées (potentiellement contradictoire, étayées, reliées), sans pour autant convoquer les postulats positivistes<sup>[12]</sup> ayant présidé à leur genèse. Remarquons par ailleurs que la nécessité d'une représentation des connaissances prenant en compte une pluralité de points de vue est un sujet récurrent dans la communauté RDF<sup>[13]</sup>.

### **Mutualiser les ressources**

Depuis nos premiers essais d'indexation au sein de la base de données *Philidor* du Centre de musique baroque de Versailles (où est paru, de manière insatisfaisante et inachevée, un premier corpus d'airs), notre objet est en constante évolution. Il s'enrichit au contact d'autres programmes de recherche numériques, notamment en littérature, s'étoffe au fil de rencontres scientifiques et au sein du LabEx OBVIL, dans le contexte des perspectives sans cesse renouvelées qu'offrent les humanités numériques.

Partant du constat que différentes institutions (à commencer par le Centre de musique baroque de Versailles et le Centre de recherche du château de Versailles) produisent trop souvent pour leur propre usage des thésaurus comparables, nous avons souhaité à la fois nous rapprocher de projets complémentaires et mettre nos thésaurus à la disposition de la communauté scientifique. L'équipe du Centre de recherche du château de Versailles travaille sur des données relatives à la cour de France aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, complémentaires aux nôtres, qui concernent aussi les provinces du royaume de France. La mutualisation des thésaurus des deux équipes, particulièrement stimulante, nous a permis de constituer un référentiel des institutions de la France de l'Ancien Régime dont il n'existe pour l'instant aucun équivalent. Ce référentiel

encore inédit, qui offre pour la première fois une vision synoptique de la France de l’Ancien Régime, organise les concepts en trois catégories principales :

- les noms de personnes
- les institutions, corporations, congrégations religieuses et sociétés
- les lieux

Deux d’entre elles revêtent une importance particulière. C’est en effet la première fois que sont rassemblées et hiérarchisées, en un thésaurus unique, les différentes composantes institutionnelles de la cour et du reste du royaume de la France de l’Ancien Régime. Ce thésaurus dont la mise en œuvre est complexe, est novateur en ce sens qu’il propose une synthèse et une vision d’ensemble de différentes ressources documentaires, qu’elles soient historiques, comme les très nombreuses cartes des États et royaumes que nous utilisons ou encore le dictionnaire de Claude Marin, ou modernes, tels les ouvrages de référence<sup>[14]</sup> utilisés pour constituer et documenter nos thésaurus, qui seront publiés en ligne et mis à disposition de la communauté scientifique.

Au-delà de ce partenariat, nos thésaurus ont tous été conçus dans un esprit d’interopérabilité. Ainsi, pour les noms de personnes, nous mettons en place des liens vers [VIAF](#), [ISNI](#) et [data.bnf](#), tandis que pour les données géographiques nous renvoyons à la base de données géographiques [GeoNames](#), veillons à insérer les coordonnées GPS de chaque localité et renvoyons au site [Des villages de Cassini aux communes d’aujourd’hui](#).

L’objectif d’un tel système d’information s’est donc déplacé, et considérablement élargi : il ne s’agit plus seulement de permettre une fouille des données du *Mercurus galant*, mais de contribuer à élaborer un vaste système d’information de type encyclopédique, qui propose, notamment en ce qui concerne les institutions, les corporations et les manufactures, une synthèse des connaissances.

Cette nouvelle configuration intellectuelle prélude aussi à un renouvellement de la conception même de la production de ressources enrichies. Nous souhaitons, grâce à la mise en place d’un système d’information ouvert, faciliter les échanges entre différentes communautés scientifiques travaillant sur des objets communs, proches ou complémentaires, afin de constituer collectivement un référentiel de la France de l’Ancien Régime que tout un chacun pourra s’approprier et enrichir. Nous espérons, par la mise en place d’un cercle vertueux, que les apports des uns seront mis à disposition des autres. Se posera alors la question d’une ressource entièrement ouverte. Au regard du travail considérable qu’a impliqué la construction des thésaurus et la finesse de l’organisation des informations, il paraît aujourd’hui primordial de garder le contrôle de leur enrichissement et de mettre en place un système de validation par l’équipe *Mercurus*.

## **Conclusion**

Le programme *Mercurus galant* a considérablement évolué au fil du temps, de ses partenariats scientifiques, de ses financements, mais aussi du fait des bouleversements herméneutiques d’abord, puis épistémologiques, induits par sa dimension numérique. S’il est trop tôt pour évaluer les apports de nos ressources en ligne à la recherche<sup>[15]</sup>, il paraît important d’insister sur les deux piliers qui déterminent la santé et l’avancement du programme. La première est la

nécessité d'une collaboration au long cours avec des informaticiens (qui, à plusieurs reprises, a fait cruellement défaut) pour élaborer concrètement, mais plus encore, pour coconcevoir les éditions, les interfaces et le système d'information progressivement mis en place. Le financement du programme et sa régularité s'avèrent tout aussi fondamentaux, pour permettre à une équipe restreinte d'être épaulée dans les étapes très chronophages que sont l'établissement du texte des éditions, leur publication, la collecte documentaire nécessaire à l'élaboration des thésaurus, et, enfin, l'indexation des textes (35000000 signes à ce jour), des musiques (737 airs notés) et des 519 estampes ainsi réunis. Si elle vit à travers partenariats, échanges et formation intensive d'étudiants, l'équipe fixe se limite à deux personnes, dont une seule ingénieure pour élaborer les thésaurus partagés avec le CRCV. Les masterants stagiaires se forment rapidement et indexent de manière satisfaisante les noms, les institutions, les collectivités, les œuvres ou encore les lieux cités dans les articles ; en revanche, des opérations nécessitant une analyse sémantique qui engage fondamentalement le programme (comme l'indexation des notions) ne peuvent être facilement déléguées.

Cette dépendance et l'insécurité relative dans laquelle évolue ce programme de longue haleine nécessitent des opérations réitérées de *fund raising*. Elles pèsent aussi sur les choix scientifiques : la finesse des liens vers d'autres ressources en ligne en dépend directement ; tout comme le choix de ne rien indexer en TEI, faute de temps. Nécessité faisant loi, l'exigence croissante de l'interopérabilité est aussi née du regroupement de forces toujours insuffisantes, qui a conduit à mettre en commun nos index avec ceux d'autres institutions de recherche. Le partage des méthodes, des outils numériques et des expériences scientifiques a globalement fonctionné selon le même principe.

La conception plastique et évolutive de l'édition et de son enrichissement garantit l'ouverture disciplinaire, à laquelle l'équipe est farouchement attachée, et permet notamment d'accueillir et de former étudiants et doctorants sans peser sur l'orientation de leurs recherches. Sans préjuger de l'avenir, fortement dépendant des politiques scientifiques et de la conception évolutive de la pluridisciplinarité au sein de nos tutelles, le projet collectif qui nous anime est bien, dans la lignée de l'« œuvre ouverte » qu'a été, lors de sa création, le *Mercur*, de concevoir, proposer et partager des ressources modulables, ouvertes et évolutives, à des fins scientifiques, mais aussi culturelles – dans un sens large – et, pourquoi pas, ludiques.

## Notes

<sup>[1]</sup> Au manque d'intérêt des interprètes d'alors pour l'air français des années 1660-1700 s'ajoutait la difficulté d'accès aux airs disséminés dans un périodique qui n'était pas encore numérisé.

<sup>[2]</sup> Le récolement, coordonné par N. Berton-Blivet, est en cours de publication en ligne.

<sup>[3]</sup> L'interface n'existe pas encore mais nous prévoyons la possibilité d'effectuer des recherches associant plusieurs champs d'indexation (noms de personnes, congrégations religieuses, corporations, institutions, lieux, mots-clefs, œuvres citées) qu'il sera possible de restreindre avec les dates de publication etc. Par exemple : « Dieppe » (lieu) et « air à boire » (mots-clefs), ou « chanoinesses de Saint-Pantaléon de Toulouse » (congrégation) et « motet » (mots-clefs) « entre 1682 et 1686 », ou encore « hôtel de Bourgoigne », « comédie » et « violons », etc.

<sup>[4]</sup> L'institut de recherche sur le patrimoine musical en France (UMR 200 du CNRS), devenu, après regroupement avec deux autres centres de recherche, l'IReMus.

<sup>[5]</sup> Système de notation chiffrée mis au point en 1979 par Bruce Gustafson et utilisé avant la généralisation de la MEI pour encoder les incipits musicaux et identifier des concordances.

<sup>[6]</sup> Universités Paris Sorbonne Paris IV- Pierre et Marie Curie UPMC

<sup>[7]</sup> Claude Marin, *Dictionnaire universel de la France ancienne et moderne ; et de la Nouvelle France...*, Paris, Saugrain, Vve J. Saugrain, P. Prault, 1726, 3 tomes.

<sup>[8]</sup> Laurence Maroye, « ISO 25964 : de la distinction formelle concept/terme préconisée par la norme pour la création et la gestion des thésaurus », *I2D — Information, données & documents*, 2015/1 (Volume 52), p. 72–80.

<sup>[9]</sup> Manuel Zacklad, « [Évaluation des systèmes d'organisation des connaissances](#) », *Les Cahiers du numérique*, 6/3 (2010), p. 133-166.

<sup>[10]</sup> [W3C. SKOS Simple Knowledge Organization System Primer, 2009.](#)

<sup>[11]</sup> Il faut pour cela s'appuyer sur les vertus expressives du formalisme RDF ([W3C. RDF 1.1 Primer, 2014](#)) qui, quoique vide de toute sémantique, permet de représenter des liens arbitraires entre objets informationnels ou documentaires.

<sup>[12]</sup> François Rastier, « [Du réalisme au postulat référentiel](#) », *texto! Textes et Cultures*, 2007 ; F. Rastier, « [Sémantique du web vs. Semantic Web ? Le problème de la pertinence](#) », *Syntaxe et sémantique*, 9/1 (2008), p. 15-36.

<sup>[13]</sup> Voir par exemple Vinh Nguyen, Olivier Bodenreider et Amit Sheth, "[Don't Like RDF Reification? Making Statements about Statements Using Singleton Property](#)", *Proc Int World Wide Web Conf. 2014*; 2014, p. 759-770.

<sup>[14]</sup> Parmi lesquels Bernard Barbiche, *Les Institutions de la monarchie française à l'époque moderne, XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, PUF, 2012 ; François Bluche, *L'Ancien régime : institutions et société*, Paris, Librairie générale française, 1993 ; *Dictionnaire du Grand siècle*, dir. F. Bluche, Paris, Fayard, 2005 ; Alfred Franklin, *Dictionnaire historique des arts, métiers et professions exercés dans Paris depuis le treizième siècle*, Paris-Leipzig, Welter, 1906 ; Marcel Marion, *Dictionnaire des institutions de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Picard, 1993 (réimpression de l'éd. de 1923) ; Roland Mousnier, *Les institutions de la France sous la monarchie absolue*, Paris, PUF, 1974.

<sup>[15]</sup> Alors même que le *Mercure galant* est progressivement numérisé et accessible en ligne, les usagers de l'édition *OBVIL* identifiés sont pour une large part éloignés des collections parisiennes : chercheurs suisses, belges et nord-américains nous font part de leur utilisation régulière des ressources déjà publiées par l'équipe, ce qui témoigne probablement aussi d'une autre culture des ressources scientifiques publiques.